

Conduire une action de formation en prévention des risques électriques

RS7626 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333
Formacode(s)	44517, 44539, 44586, 24047
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	26/06/2026
Date d'échéance	26/06/2031

Certificateur(s)

FIPS · SIRET : 80976799900026

F.S.I. (FORMATION SECOURISME INCENDIE) · SIRET : 49335848500032

Partenaires habilités

5 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 5 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AX CONSULTING	75234738500045	Former et organiser l'évaluation
CFFO-CENTRE DE FORMATION FIBRE OPTIQUE	90078560100031	Former et organiser l'évaluation
SASU FACILITY FORMATION	81501660500041	Former et organiser l'évaluation
SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	90107720600018	Former et organiser l'évaluation
TEA CONSEIL AUDIT FORMATION	89791718300021	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification s'adresse à des professionnels tels que des référents sécurité/prévention, animateurs QSE, responsables HSE, électriciens, techniciens polyvalents, responsables en sécurité qui seront amenés à réaliser des formations sur les risques électriques. La certification valide les compétences acquises en matière de conception, animation et évaluation de formation en prévention des risques électriques.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Besoins pédagogiques

Analyser les éléments constitutifs de la demande de formation en prévention des risques électriques (cahier des charges, contexte professionnel, profils des apprenants, ressources disponibles, contraintes identifiées), en intégrant les évolutions réglementaires, les spécificités des postes concernés ainsi que les besoins liés au handicap et à la qualité de vie au travail, afin de formuler des objectifs pédagogiques adaptés, accessibles et directement opérationnels.

Conception pédagogique

Concevoir les séquences théoriques d'une action de formation en prévention des risques électriques, en mobilisant les savoirs techniques et réglementaires actualisés (notions fondamentales d'électricité, norme NF C 18-510, effets physiopathologiques, etc.), et en adaptant les supports aux profils des apprenants, notamment en situation de handicap, afin de leur permettre de comprendre l'environnement professionnel générateur de risques électriques et

d'appréhender les enjeux liés à leurs futures missions dans une logique de prévention, de sécurité et de qualité de vie au travail.

Animation pédagogique

Animer une action de formation en prévention des risques électriques, en mobilisant des techniques pédagogiques adaptées (présentielles ou à distance), des outils spécifiques au domaine, et en assurant un encadrement sécurisant lors des mises en situation pratiques, afin de transmettre les compétences attendues, de lever les freins éventuels liés aux manipulations électriques, y compris pour les apprenants en situation de handicap, et de développer des comportements professionnels sûrs et responsables.

Conception de l'évaluation pédagogique

Élaborer les exercices pratiques, mises en situation et jeux de rôles d'une action de formation en prévention des risques électriques, en s'appuyant sur des scénarios réalistes et en adaptant les modalités aux capacités des apprenants, y compris en situation de handicap, afin de favoriser une appropriation concrète des gestes professionnels et de l'utilisation des équipements de sécurité, dans une logique d'efficacité opérationnelle et de prévention durable.

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques

Évaluer les acquis des apprenants en prévention des risques électriques, en combinant des outils de contrôle des connaissances théoriques et des mises en situation pratiques, en identifiant les points d'appui et axes de progression de chacun, y compris pour les personnes en situation de handicap, afin de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, de garantir l'efficacité opérationnelle des collaborateurs formés, et de permettre à l'entreprise de valider les retombées concrètes de l'action de formation.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Norme NF C 18-510

Articles R?4544?9 à?12 du Code du Travail

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Justifier d'une expérience professionnelle de 2 ans dans l'un des métiers destinataires visés par la certification

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Justifier d'une expérience professionnelle de 2 ans dans l'un des métiers destinataires visés par la certification

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

3 personnes dont 2 professionnels extérieurs (sans lien avec le candidat, n'ayant pas été formateur dans le parcours du candidat, n'appartenant pas à l'organisme certificateur) et 1 représentant du certificateur.

Base légale

Date de décision	26/06/2026
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	26/06/2031
Date de dernière délivrance possible	26/12/2031

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	48	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RS6723

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://fipsformation.fr/formations/concevoir-animer-evaluer-prevention-risques-electriques/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7626/>

Où se former

Formations référencées	6
Organismes	4
Régions couvertes	3
Prix indicatif	1 200 € – 3 600 €
Durée	7 – 70 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
Montant total engagé	15 060 €
Coût moyen par dossier	3 012 €
Durée moyenne	55 h
Période	07/2026 – 09/2026
France compétences	46 %
France Travail	28 %
Reste à charge titulaire	26 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.